

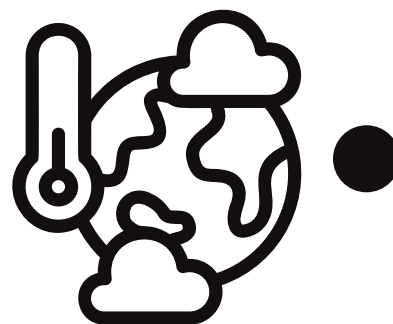
2023-2024

DIAGNOSTIC

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
À L'ÉCHELLE COMMUNALE

Châteauneuf - Saint-Romain-en-Gal - Sainte-Croix-en-Jarez - Véranne

novembre 2023



SOMMAIRE

P.1 Objectif de l'étude

P.9 Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

P.21 Commune de Véranne

P.37 Commune de Châteauneuf

P.49 Commune de Saint-Romain-en-Gal

P.61 Annexes

Notre objectif

Les étudiants en Master 2 Conduite de Projet et Développement Durable des Territoires - Conseil en Développement Territorial de Sciences Po Lyon et l'Université Jean Monnet de Saint Étienne, ont été missionnés par le PNR du Pilat afin de réaliser un diagnostic stratégique sur l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale.

Afin de répondre à cette commande, 4 communes ont candidaté pour faire partie intégrante de l'étude permettant ainsi d'interviewer divers acteurs du territoire:

Sainte-Croix en Jarez

Véranne

Châteauneuf

Saint-Romain-en-Gal

L'objectif est ainsi de lier ces témoignages et réflexions avec des données quantitatives recueillies sur le territoire du Pilat pour mettre en évidence la vulnérabilité de ces territoires face aux changements climatiques à travers les points forts et faibles de chaque commune. Ensuite, nous dégagerons les principaux enjeux de l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale, c'est-à-dire insister sur les défis de chaque commune et proposer des pistes d'action à destination des élus.

LA MÉTHODOLOGIE DE NOTRE ÉTUDE

En amont de la semaine sur site

Recherche de **Données quantitatives**

- Recherche sur l'impact du changement climatique
- Recherche sur le PNR du Pilat et son territoire
- Données socio- économiques des différents territoires
- Utilisation d'outils documentaires (Climadiag, INSEE, CratER, territoires au futur)

Pendant la semaine sur site

Production de **Données qualitatives**

- Rencontre de différents acteurs : 46 entretiens, 52 acteurs différents
 - 30 acteurs communaux : principalement des acteurs publics, mais aussi économiques, associatifs et environnementaux.
 - 20 acteurs supra-communaux : Parc du Pilat, CA Vienne-Condrieu, ALEC 42, SIEL, ONF, CNR, CC Pilat Rhodanien, Saint-Etienne Métropole, SM Rives du Rhône, Association Rives Nature, AURA Ecologie-Environnement

En aval de la semaine sur site

Réalisation d'une **synthèse** de notre travail

- Prise en compte des résultats de notre atelier photos
- Réflexion sur les atouts/faiblesses/opportunités/menaces des territoires
- Définitions des principaux enjeux de nos territoires

Les **limites** de notre méthode

- Échantillon d'entretiens assez peu représentatif de la population (majoritairement des élus, notamment à Saint Romain en Gal).
- Connaissance limitée du territoire malgré une production de données.
- Temps court sur le territoire
- Nous nous sommes limités à la liste d'acteurs fournie par le Parc du Pilat

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ACC)

Qu'est ce que c'est ?

L'adaptation aux changements climatiques désigne les mesures et les stratégies mises en place **pour réduire les vulnérabilités humaines et environnementales aux impacts du changement climatique.**

Elle vise à **ajuster les sociétés, les économies et les écosystèmes** afin de faire face aux conditions changeantes.

Exemples d'actions d'adaptation : construction de digues pour se protéger contre l'élévation du niveau de la mer; adoption de pratiques agricoles plus résilientes aux conditions climatiques changeantes avec une meilleure gestion durable des ressources en eau....

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **Adaptation de la France au changement climatique** 2023

Comment est-ce perçu ?

Des acteurs du territoire au fait de ce qu'est l'adaptation mais s'interroge sur le **"Comment?"**

2 images majoritairement choisies évoquant l'adaptation parmi une liste de 6 :



"Ne pas rester dans les façons de faire actuelles, et prévoir à long terme"

"L'adaptation sera progressive et longue mais pas imposée"

Ne pas confondre avec l'atténuation !

L'atténuation des changements climatiques fait référence aux actions entreprises pour **réduire ou limiter les émissions de gaz à effet de serre** afin de ralentir le changement climatique lui-même.

Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, **Adaptation de la France au changement climatique**, 2023

Exemple d'actions d'atténuation : réduire l'utilisation de combustibles fossiles, adopter des sources d'énergie propres et renouvelables, mettre en oeuvre des pratiques de gestion durable des terres pour stocker le carbone.

"Il n'y a pas suffisamment d'anticipation, on attend que ça arrive pour agir. C'est comme un accouchement où vous le sentez passer et après vous avez tendance à oublier"

PARC NATUREL RÉGIONAL : QUÉZAKO ?

Source : Site internet du PNR du Pilat

L'outil Parc naturel régional

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire habité et reconnu pour son patrimoine naturel et paysager. Le code de l'environnement lui confie ces missions suivantes:

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer aux programmes de recherche.



Le Parc naturel régional du Pilat

Le PNR du Pilat a été **créé en 1974**. Son syndicat mixte regroupe 51 communes dans les départements du Rhône et de la Loire (Auvergne-Rhône-Alpes). Après adoption de la **nouvelle charte prévue pour 2025**, le syndicat devrait s'étendre à 21 communes supplémentaires et à deux départements de plus : l'Ardèche et la Haute-Loire. Actuellement, les espaces agricoles couvrent 45% de sa surface, les espaces forestiers quasiment 50%.

Ses missions

Le Parc a pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Ses objets d'études et d'action

Les milieux naturels, l'économie durable, l'agriculture, le tourisme, la forêt, l'architecture-urbanisme-paysage, l'énergie-climat, l'éducation-sensibilisation.

LES POLITIQUES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE MENÉES PAR LE PNR DU PILAT

Source : Site internet du PNR du Pilat

Un engagement depuis une quinzaine d'années

- **Dès 2013**, le PNR du Pilat a mis en place une Démarche d'Accompagnement des communes. Ainsi, dans un premier temps, le PNR a accompagné la commune d'Echalas dans une étude de vulnérabilité climatique de la commune et de sensibilisation de ses habitants à la notion de résilience climatique. Les communes de Chuyer et Condrieu furent également suivies sur la question durant les années suivantes.
- Le **Plan Climat-Energie Territorial** (PCET) à l'échelle du PNR vit le jour en 2014 pour «effectuer le diagnostic de vulnérabilité du Pilat et définir les plans d'actions en faveur de l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale». De façon sectorielle, la politique de mise en place de haies bocagères ou l'adoption de la Charte Forestière du Pilat 2020-2026 basant ses modalités de gestion sur la diversification des essences de végétation dans un objectif de résilience sont des marqueurs de la mise en place effective des objectifs du PCET.

Enfin, la commande du PNR pour ce diagnostic territorial communal s'inscrit dans la Stratégie territoriale d'Adaptation au Changement Climatique lancée en 2021 dans le cadre du coup de pouce climat.

La commande du PNR

- Un diagnostic territorial portant sur l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) sur 4 communes du PNR : Sainte-Croix-en-Jarez, Véranne, Châteauneuf, Saint-Romain-en-Gal.
- Objectif : relever les grands enjeux d'ACC pesants sur ces communes

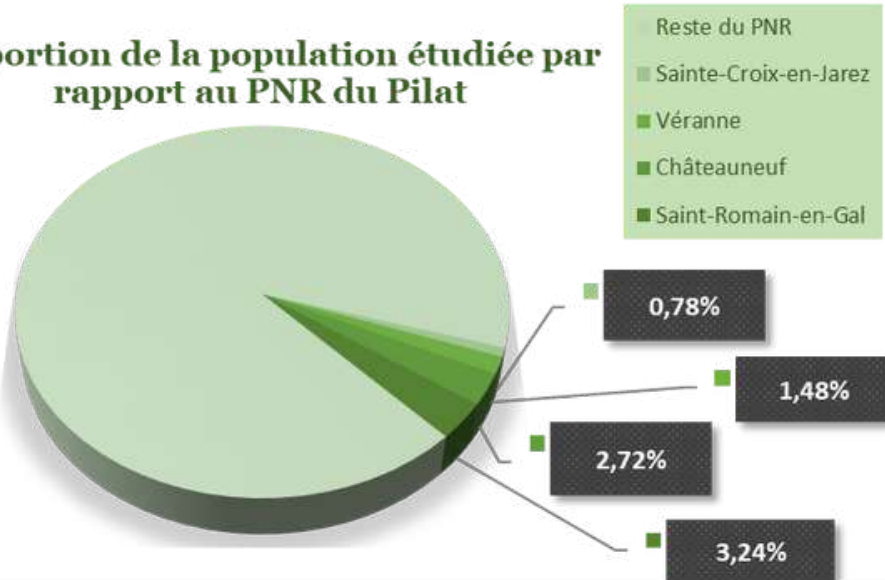


**Engager les communes dans la stratégie
territoriale d'ACC portée par le PNR**

DONNÉES CONTEXTUELLES DES COMMUNES ÉTUDIÉES

Sources: Territoires au futur par The Shift Project

Proportion de la population étudiée par rapport au PNR du Pilat

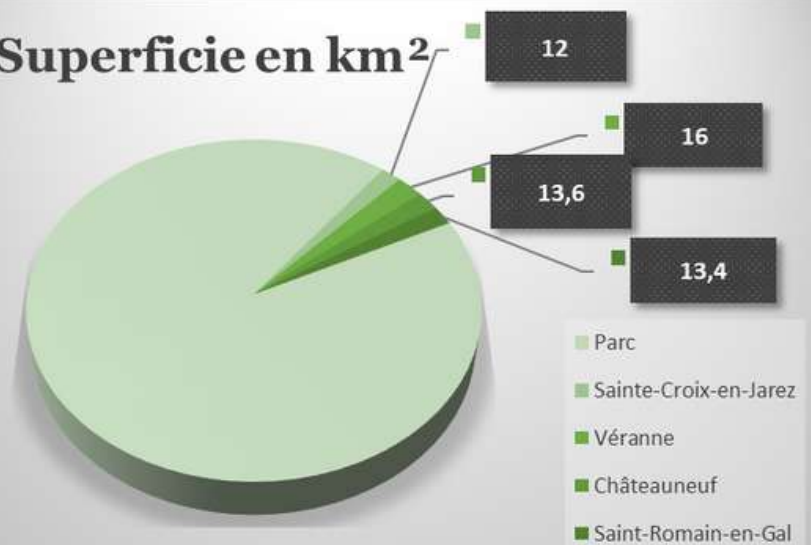


Les quatre communes étudiées représentent 8,22% de la population totale du Parc

Les communes étudiées ont une superficie comprise entre 12 et 16 kms².

Le Parc quant-à-lui s'étend sur 700 kms².

Superficie en km²



Densité de population en hab/km²

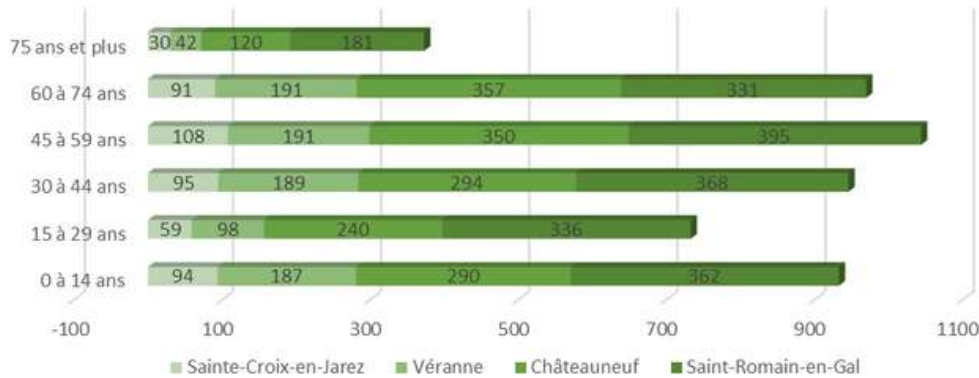


La densité par commune est très variable.

- Elle est inférieure à la moyenne nationale et à celle du Parc pour les communes de Sainte-Croix-en-Jarez et Véranne.
- Elle leur est supérieure à Châteauneuf ainsi qu'à Saint-Romain-en-Gal.

DONNÉES CONTEXTUELLES DES COMMUNES ÉTUDIÉES

Age population



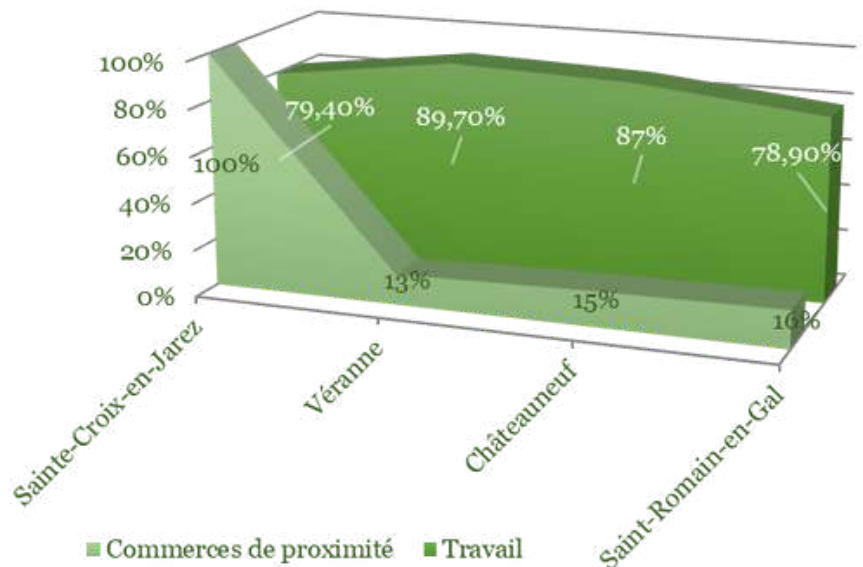
Les classes d'âges sont toutes largement représentées et on observe deux tendances :

- il y a autant de 0-14 ans que de 30-44 ans
- il y a moins de 15-29 ans que de 0-14 ans

Les habitants des quatre communes sont très dépendants à la voiture individuelle : autour de 80% d'entre eux le sont pour se rendre au travail.

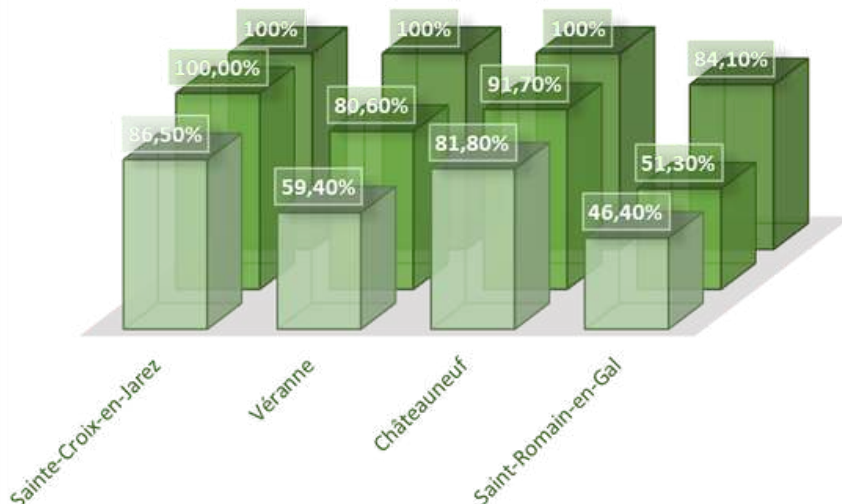
Sur la commune de Sainte-Croix-en-Jarez, 100% en sont dépendants pour bénéficier des commerces de proximité.

Dépendance à la voiture



PRODUCTION LOCALE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

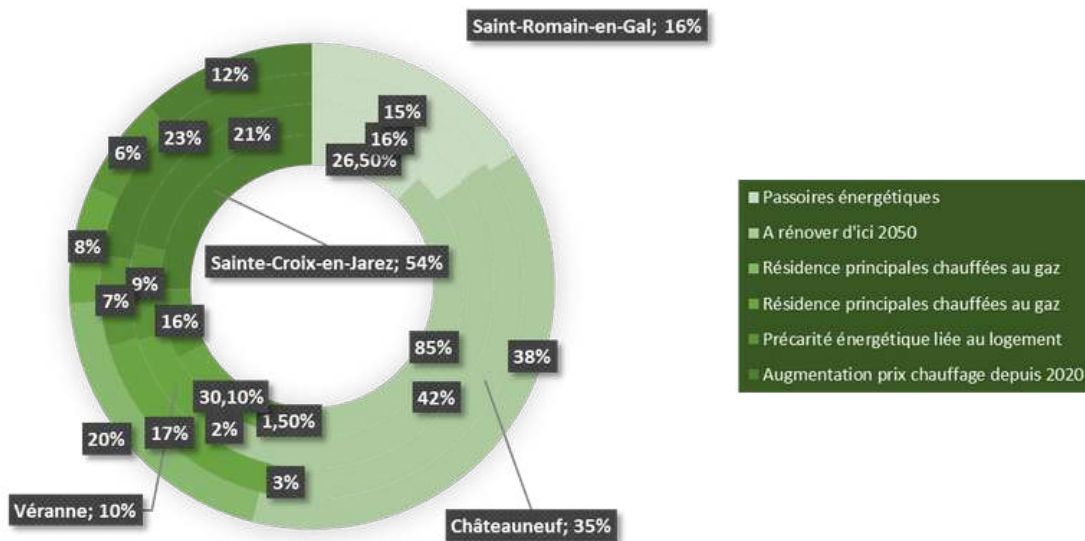
■ Théorie ■ Théorie si diversification ■ Théorie si - 50% conso viande



Toutes les communes pourraient doubler leur production locale théorique si la consommation de viande est réduite de 50%. Trois d'entre-elles pourraient même atteindre l'autonomie alimentaire en prenant en compte diversification et/ou réduction de la consommation de viande.

DONNÉES CONTEXTUELLES DES COMMUNES ÉTUDIÉES

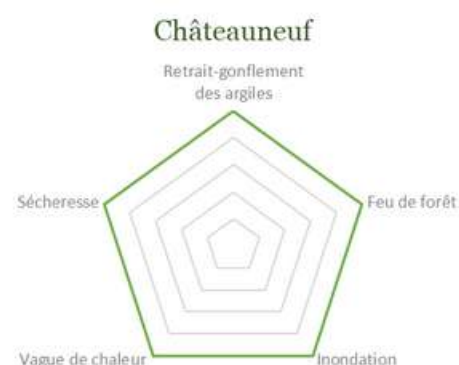
Etat des lieux et besoins constatés en termes de logement



Entre 15 et 26% des logements des communes étudiées sont des passoires thermiques.

Entre 38% et 85% des logements sont à rénover d'ici à 2050.

Châteauneuf est la seule commune menacée par les sécheresses, les feux de forêt, les inondations, les vagues de chaleur et les phénomènes de retrait-gonflement des argiles. Toutes les autres communes sont menacées par quatre de ces cinq éléments. Véranne semble exempt d'inondation, Sainte-Croix-en-Jarez du retrait-gonflement des argiles et Saint-Romain-en-Gal des feux de forêt.



Lors de notre diagnostic, nous nous sommes rendus compte de la réalité ou non de ces menaces et de leur degré d'importance accordé par les acteurs.



VÉRANNE

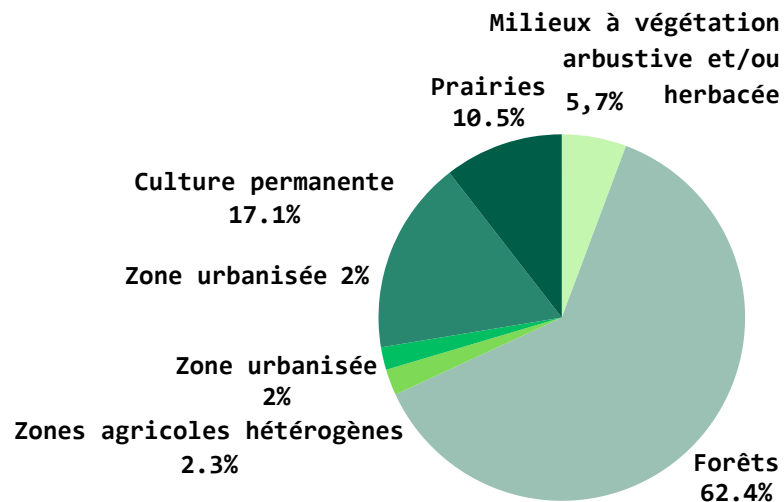
PRÉSENTATION

Sources : Données INSEE

La commune en bref...

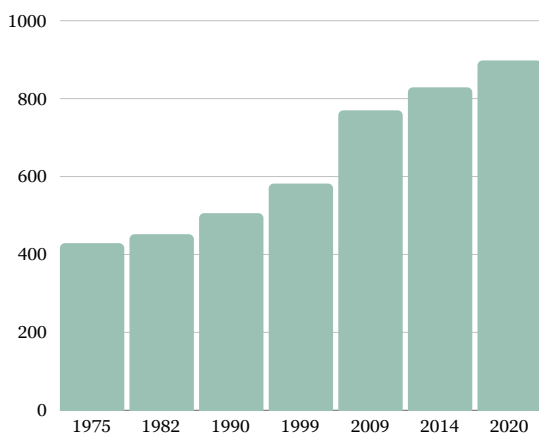
- Densité : 56 hab./km²
- Superficie : 15,96 km²
- Intercommunalité : Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
- Département : Loire (42)
- Maire : Michel Borel

Aménagement du territoire



Pour aller plus loin

Démographie



Véranne est située sur le versant Est du Pilat. Elle est soumise à un climat montagnard du fait de la forte dénivellation de la commune (de 417 à 1391m). Pour autant, la proximité de la vallée du Rhône apporte des vents méditerranéens (chauds et secs). Elle dispose de deux ressources majeures :

- D'un côté, elle comporte de nombreuses sources en eau sur son territoire ce qui constitue son principal apport en eau (65%), le reste étant pompé dans la nappe phréatique du Rhône.
- De l'autre, Véranne est composée d'un territoire essentiellement forestier (62,4%) avec un part notable de forêt communale (13,2%). C'est bien plus que sur le territoire du PNR du Pilat (8%) ou que sur celui du département de la Loire (5%).

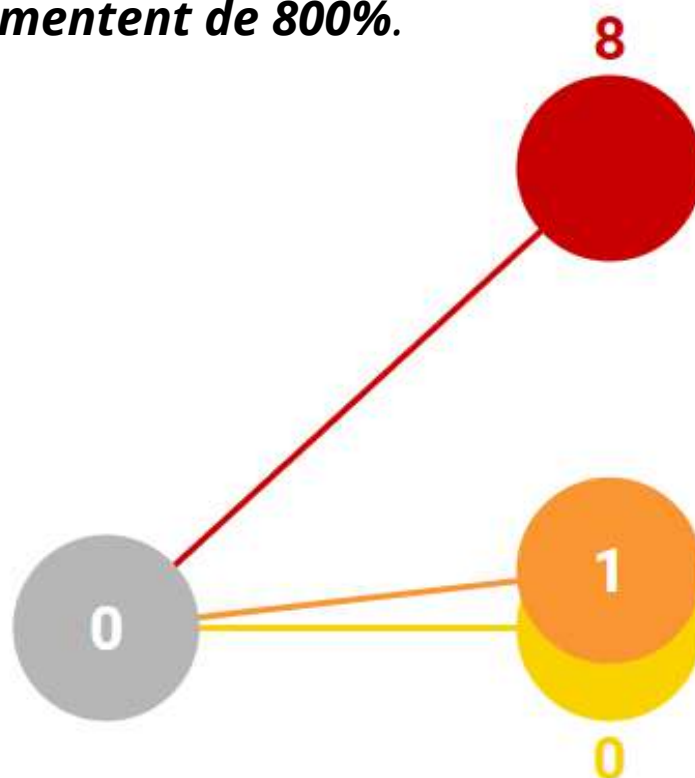


Source : Géoportail

VÉRANNE

Sources: Climadiag par Météo France

En 2050, le nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation à Véranne est **compris entre 0 et 8 jours**. Dans le pire des cas, **les risques augmentent de 800%**.



● Valeur de référence

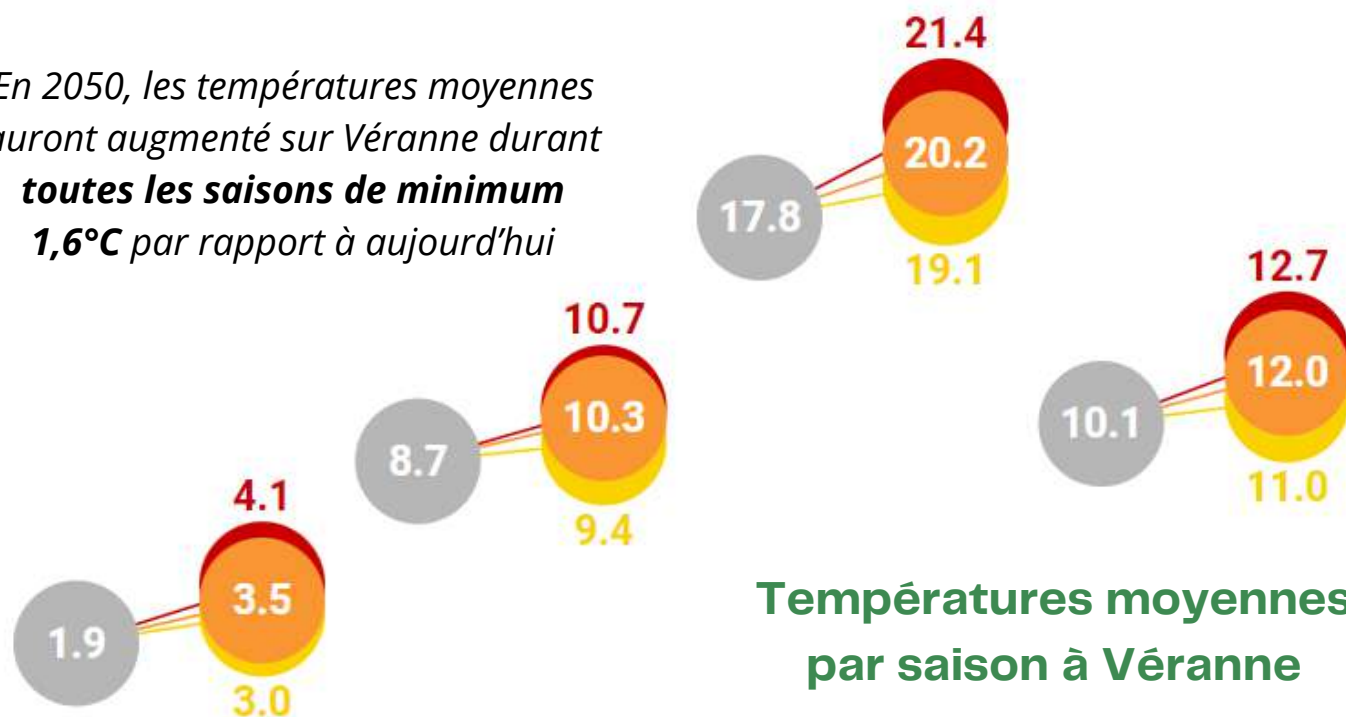
● Valeur haute 2050

● Valeur médiane 2050

● Valeur basse 2050

**Nombre de jours avec risque significatif
de feu de végétation à Véranne**

En 2050, les températures moyennes auront augmenté sur Véranne durant **toutes les saisons de minimum 1,6°C** par rapport à aujourd'hui

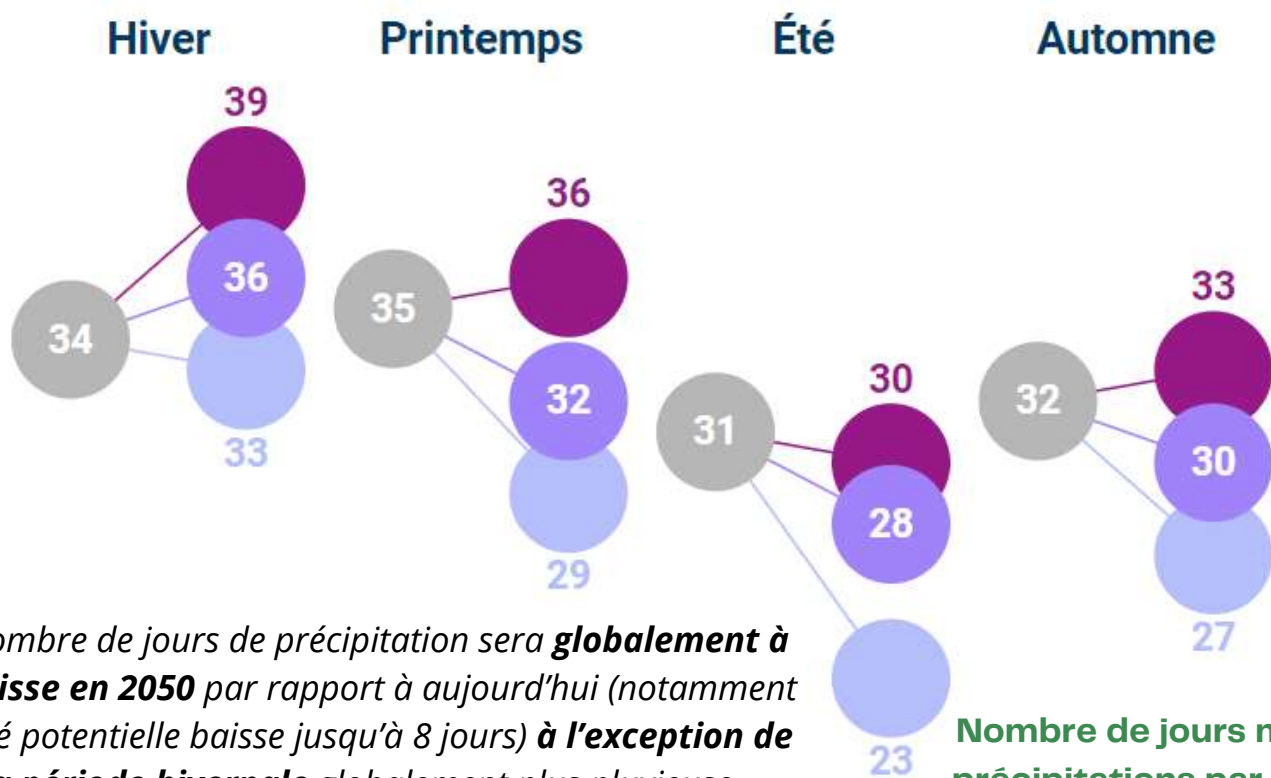


● Valeur de référence

● Valeur médiane 2050

● Valeur haute 2050

● Valeur basse 2050



Le nombre de jours de précipitation sera **globalement à la baisse en 2050** par rapport à aujourd'hui (notamment en été potentielle baisse jusqu'à 8 jours) **à l'exception de la période hivernale** globalement plus pluvieuse

Nombre de jours moyen de précipitations par saisons à Véranne

● Valeur de référence

● Valeur médiane 2050

● Valeur haute 2050

● Valeur basse 2050

ANALYSE AFOM

Forêt:

- Forêt relativement jeune et diversifiée ce qui la rend résiliente
- Diversité d'altitude
- Sol rocheux
- Dessertes suffisantes sur la forêt communale : exploitation et risque incendie

Eau: "Pays des sources" Vayrana

Agriculture: Exploitations de petite taille

Engagement collectif:

- Forte attraction touristique
- Engagement communal sur les défis climatiques (eau, énergie, forêt)
- Accompagnement et entente avec le PNR
- Accessibilité des élus

Forêt:

- Incertitude sur le maintien d'un couvert forestier stable
- Plantations de résineux importantes
- Exposition Sud-Est de la Forêt
- Dénivelé est un désavantage
 - pour la desserte incendie
 - pour la déminéralisation des sols (ruissellement)

Eau:

- Besoin de pallier l'insuffisance en eau communale par un raccordement à l'eau du Rhône
- Tendance au mauvais usage et au gaspillage

Agriculture:

- Forts risques climatiques

Engagement collectif:

- Méconnaissance de l'ACC
- Absence d'un lieu de rencontre et de partage (tel un café-épicerie)
- Absence de foncier communal

ATOUTS

FAIBLESSES

OPPORTUNITÉS

MENACES

Forêt

- Expérimentations en cours dans la forêt communale
- Apprentissage tempête 1999

Eau:

- Hypothèse sur la présence de réseaux de canaux souterrains inconnus

Agriculture

- Changement des pratiques vers des actions d'adaptation

Engagement collectif

- Habitants impliqués comme citoyens-acteurs
- Avoir une politique ambitieuse lors du renouvellement de la Charte du PNR 2026-2041
- Actionner les leviers financiers supra territoriaux
- Développer la solidarité urbain-rural
- Développer un tourisme lié à la fraîcheur

Forêt:

- Incendies et sécheresses
- Risque de perte de couverture forestière
- Risque de disparition de la diversité des essences
- Maladie (scolyte)

Eau:

- Tarsissement des sources communales et baisse du débit du Rhône
- Risques de conflits d'usages

Agriculture

- Pérennité des exploitations agricoles et des agricultures
- Perte des terrains agricoles

EXPLICATIONS ANALYSE AFOM

Forêt

En 1982 et 1999, la forêt de Véranne a connu deux fortes tempêtes qui ont vu nombre d'arbres tombés. Avec ces aléas, aujourd'hui, la forêt de Véranne est relativement jeune et diversifiée ce qui la rend résiliente. La commune, dont 62,4% de sa surface est forestière, s'étend sur une altitude d'environ 1000 mètres (de 417 à 1391 m). Cette caractéristique est à la fois un atout et une faiblesse. Atout pour deux raisons :

- Face au réchauffement climatique, la régénération naturelle de la forêt permet aux essences de migrer naturellement vers le Nord. D'ailleurs, sur le plat, le climat se déplace de 100 à 150 kms tous les 10 ans. En altitude, il se déplace de 100 mètres de dénivelé sur la même période.

Aussi, la pente permet à la commune de suivre le parcours de l'eau dès sa source et la voit ruisseler sur toute sa commune.

Eau

Véranne concentre sur son territoire différentes sources d'eau, comme le souligne le nom de l'association Vayrana de protection des sources qui signifie "Pays des sources".

Agriculture

Véranne compte un grand nombre d'exploitations agricoles et d'élevages (18 au total) de petites tailles, constituées principalement de vergers et marquées par un fort usage de haies ce qui est un point fort d'adaptabilité.

Engagement collectif

Véranne bénéficie d'une importante présence de lieux emblématiques du Pilat au sein de la commune (départ de randonnée pour le Pic des Trois Dents, Col de l'Ceillon, Chapelle Saint Sabin).

Les citoyens rencontrés évoquent une proximité des élus avec leurs habitants, conséquence d'une population inférieure à 1000 personnes. Les citoyens sont proches entre eux et le sont aussi avec la nature. La sensibilité aux enjeux du changement climatique prédomine dans les mentalités.

Forêt

Néanmoins, le dénivelé est également une faiblesse :

- le ruissellement de l'eau dans la pente entraîne avec elle une déminéralisation des sols.
- La forêt est difficile d'accès pour les secours en cas d'incendie.

Les résineux majoritaires sont une autre faiblesse du territoire. Cela signifie qu'il y a moins de potentiel d'évapotranspiration des feuilles et donc de création nuageuse et in fine de précipitations, que si la forêt était davantage couverte de feuillus. De plus, son exposition Sud-Est la rend plus vulnérable aux fortes chaleurs et aux sécheresses. D'autant plus que son climat est certes montagnard mais influencé par la vallée du Rhône soit venteux, chaud et sec.

Eau

Les sources se tarissent sur des périodes de plus en plus longues l'été. La dépendance à l'usage de l'eau du Rhône s'accroît (35% actuellement) tandis que ce même fleuve fait face à des baisses de débit dues à la moindre fonte des neiges au printemps.

L'eau et l'assainissement sont des compétences intercommunales (CCPR) et jusqu'en 2028, la SAUR est l'unique gestionnaire des eaux sur la CCPR. La commune ne peut donc pas influencer en direct sur la problématique "eau".

Agriculture

Les exploitations sont soumises à de forts risques climatiques: des épisodes de sécheresse et la hausse des températures asséchant les cultures et néfastes pour les élevages; ainsi que des précipitations intenses de pluie et de grêles et des gelées tardives détruisant les cultures. L'augmentation de la température peut également entraîner le développement de certaines maladies et la prolifération d'insectes nuisibles.

Engagement collectif

La faible quantité de foncier appartenant à la commune limite la vie de village, les rencontres et discussions entre habitants.

ATOUTS

FAIBLESSES

EXPLICATIONS ANALYSE AFOM

← OPPORTUNITÉS

MENACES →

Forêt

Les deux tempêtes en quinze ans constituent une opportunité d'apprentissage et une réponse identifiée face aux catastrophes naturelles et au besoin de résilience des forêts du territoire.

Une autre opportunité réside dans les expérimentations menées sur le territoire qui introduisent des essences méditerranéennes.

Eau

La découverte récente de l'existence de réseaux de canaux souterrains inconnus sur Véranne peut constituer un levier d'adaptation.

Agriculture

Les agriculteurs mettent principalement en place des pratiques d'adaptation spontanée face aux risques. L'adaptation est donc continue et immédiate dans ce secteur mais personnelle. Mettre en place des politiques d'adaptation planifiée et de partage d'expériences constituerait une opportunité pour le secteur agricole de se renouveler.

Engagement collectif

En règle générale, les habitants sont plus ouverts au PNR. Au fil des générations, les habitants comprennent mieux le rôle du Parc, ses bienfaits pour toutes et tous et ainsi, s'engagent plus facilement à respecter ses contraintes qu'auparavant. Des politiques ambitieuses peuvent donc être mises en place par la commune en lien avec le Parc.

Véranne jouit par ailleurs d'un climat plus doux que la moyenne des communes avec des températures plus faibles en été. Cela peut s'avérer être une opportunité importante pour l'adaptation au réchauffement climatique tout en faisant directement le lien avec ses atouts touristiques.

Forêt

Avec le dérèglement climatique le plus gros risque est la perte de couverture forestière. Si la forêt de Véranne est actuellement relativement épargnée par les dégradations, elle est en effet à terme menacée non seulement par les sécheresses récurrentes mais aussi par les maladies tel le scolyte. D'autant plus si l'action de l'homme ou la régénération naturelle de la forêt ne suffisent pas: on aurait alors affaire à des friches ou des terres agricoles en lieu et place des forêts. A l'inverse, la tendance observée aujourd'hui est davantage à la baisse du nombre de terrains agricoles transformés en parcelles forestières. Cela engendre un risque supplémentaire en cas d'incendie: la forêt se rapproche des maisons. Néanmoins, des législations devraient venir limiter prochainement l'étalement des forêts aux abords des habitations sur le territoire. A cela s'ajoute néanmoins le fait que des essences présentes sur le territoire sont menacées de disparaître: c'est le cas pour l'épicéa, le sapin ainsi que le hêtre notamment.

Eau

Du fait d'une répartition inégale de la ressource-eau (environ 80% de l'eau est consommée par le secteur agricole), le risque de conflits d'usages constitue une menace du fait de la raréfaction de cette ressource.

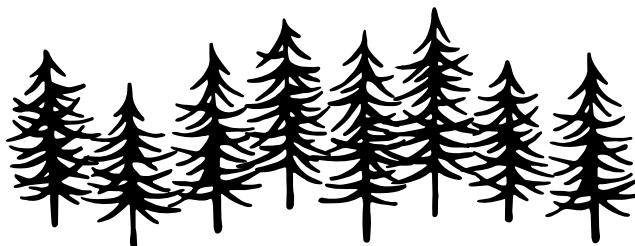
Agriculture

Les risques climatiques menacent les rendements des agriculteurs amenant à leur diminution sur la commune. Outre la question de la souveraineté alimentaire, cela pourrait également entraîner la perte des terrains agricoles au profit de l'avancée de la forêt, ce qui accentuerait les risques incendies de la commune.

ENJEUX

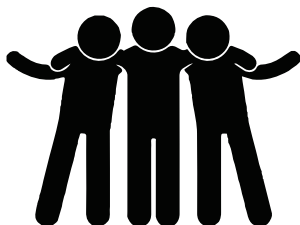
QUELS DOMAINES A ENJEUX POUR
VÉRANNE ?

Forêt



Eau

Agriculture



Engagement collectif

Gouvernance engageante



Education



QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Forêt 1/2

Problème: Avec la hausse des températures, le manque d'eau croissant, et l'orientation Sud-Est de Véranne; sécheresse, feu de forêt, maladies et dépérissement des arbres ont plus de probabilité d'advenir. Le maintien du couvert forestier qui représente 62,4% de la commune est menacé. A titre d'exemple, selon Climadiag, en été et en 2050 sur la commune de Véranne, la température sera en moyenne de 20,2°C contre 17,8°C aujourd'hui.

Enjeu : Face à cela, comment maintenir une forêt mosaïque c'est-à-dire diversifiée et en futaie irrégulière ?

Arguments:

- Les besoins de fraîcheurs croissent face à la hausse des températures et les forêts font office d'îlots de fraîcheur.
- La biodiversité des forêts s'amoindrit avec le dépérissement des forêts, affaiblissant les écosystèmes.
- Le risque de ruissellement des minéraux sans absorption dans les sols s'accroît quand la forêt s'affaiblit, ce qui diminue la fertilité des sols pour l'agriculture.
- Le dépérissement de la forêt augmente les risques de glissement de terrain. Néanmoins, Véranne est déjà en partie prémunie grâce à ses sols rocheux.
- Une forêt peu diversifiée et âgée subit davantage les maladies qui accompagnent le réchauffement climatique.
- Le réchauffement climatique amoindrit en premier les essences âgées et isolées. Les fortes températures et les sécheresses menacent leur présence sur le territoire. Epicéas et sapins semblent néanmoins pour l'instant épargnés sur la commune de Véranne.

Acteurs concernés

Directement, ce sont les exploitants forestiers privés et l'Office National des Forêts qui sont impactés. Indirectement, tout le monde l'est : personne ne souhaite voir sa maison emportée par un glissement de terrain. Personne ne souhaite que la température ressentie ne soit encore plus forte. Les agriculteurs ont besoin de sols fertiles et d'écosystèmes forts pour le maintien de leur activité.



QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Forêt 2/2



Problème: Avec la hausse des températures, le manque d'eau croissant et l'orientation Sud-Est de Véranne; les feux de forêt sont un enjeu de sécurité croissant. Si aujourd'hui, il y a peu de risque significatif de feu de forêt sur la commune de Véranne, il y en aura un 8 jours par an en 2050.

Photo d'un sapin qui a pris feu sur la commune de Véranne à l'été 2023

Enjeu : Face au risque accru d'incendie, comment garantir une action rapide et efficace des secours ?

Arguments:

- Le risque incendie s'accroît régulièrement avec les sécheresses constatées fréquemment.
- La forêt tend à dépérir avec le réchauffement climatique et les incendies pourraient accentuer le phénomène plus rapidement.
- 62,4% du territoire de Véranne est constitué de forêt : plus de la moitié de la commune pourrait rapidement partir en fumée et s'approcher des habitations et des exploitations agricoles.
- La propagation des feux est d'autant plus rapide que Véranne se situe dans la vallée du Rhône et subit le vent qui en provient.
- La sécurité des habitations et des habitants est cruciale.
- L'eau est un besoin vital qui se raréfie et dont les incendies pourrait raréfier davantage de part le besoin en eau qu'ils requièrent.

Acteurs concernés

Les pompiers sont les premiers concernés par la question de gestion des feux. Les exploitants forestiers le sont également pour la question du maintien et de l'accès à leur parcelle. Indirectement tout le monde est concerné par le besoin de restreindre les feux de forêt, particulièrement sur la forêt de Véranne du fait de l'important couvert forestier relativement proche des habitations.



ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Eau

Problème : Avec l'augmentation des températures et l'irrégularité des précipitations, l'eau provenant des sources de Véranne se raréfie.

Enjeu : Face à la rareté croissante de la ressource en eau sur la commune de Véranne, comment peut-on garantir un approvisionnement en eau continu et suffisant ?

Arguments:

- L'eau constitue un besoin vital.
- La période de tarissement des sources (ou de diminution drastique du débit) augmente chaque année et réduit l'autonomie en eau de la commune.
- La dépendance à l'eau du Rhône est croissante (35% de l'eau consommée sur Véranne provient de ce fleuve) ce qui pose la question de la modalité d'approvisionnement en eau sur la commune.
- La répartition de l'usage de l'eau est très inégale sur la commune de Véranne. 80% de la consommation en eau provient des 18 exploitations agricoles de la commune. Cette captation de la ressource en eau pose donc la question de la suffisance en quantité de la ressource en eau pour les autres consommateurs (notamment les habitants).

Acteurs concernés

Habitants, agriculteurs, exploitants forestiers...tout le monde est concerné par la menace de pénurie d'eau !

- les habitants consomment l'eau pour leurs besoins domestiques (hydratation, cuisine, ménage, potager...) et en sont dépendants pour le maintien de leur mode de vie et leur survie;
- les agriculteurs consomment l'eau pour leurs besoins professionnels (arrosage des cultures, hydratation des bêtes...) et sont dépendants de cette ressource pour maintenir leur activité;
- les exploitants forestiers ont besoin de précipitations régulières et suffisantes pour la croissance et la survie des plantations.

ASSÈCHEMENT



Au cours de nos observations de terrain mi-octobre, nous avons pu voir différents cours d'eau et bassins de stockage à sec, preuves de l'assèchement sur Véranne.





ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Agriculture

Problèmes : Les terrains agricoles de Véranne sont soumis à des risques climatiques forts, parmi lesquels l'érosion des sols, la sécheresse des plantes, les pathogènes et maladies et l'augmentation de l'évapotranspiration des sols. Ces risques, au delà de menacer la présence des agriculteurs sur la commune, menacent plus généralement la production alimentaire dans le Pilat.

Enjeux : Dans un contexte d'augmentation des épisodes climatiques extrêmes, comment promouvoir une agriculture durable et respectueuse des écosystèmes ? Et comment rendre le secteur agricole efficient dans la gestion des ressources en eau ?

Arguments:

- Il s'agit d'un enjeu vital car touchant à la production alimentaire dans le Pilat.
- Conserver une production alimentaire dans le Pilat, c'est aussi faire le choix d'une économie de proximité.
- Les espaces agricoles sont aussi un lieu de préservation de la biodiversité et du paysage.
- Le niveau de vie des agriculteurs en pâtirait. Il y a également le risque qu'ils quittent le territoire.
- Dans ce cas, les terrains agricoles pourraient devenir forestiers et cela augmenterait les risques d'incendies à proximité des habitations.
- Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer dans la promotion de pratiques plus durables, mais également dans la formation des agriculteurs aux bonnes pratiques.

Acteurs concernés

Les agriculteurs sont les premiers concernés dans leur travail, leur niveau de vie et leur présence sur le territoire. Mais c'est aussi tous les habitants et habitantes qui sont concernés.



ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Engagement collectif

Problème : La commune de Véranne a un fort potentiel d'engagement collectif sur les questions climatiques. Cependant, les temps dédiés à la démocratie à échelle communale sont rares.

Enjeu : Avec une population d'environ 900 habitants et un fort sentiment d'appartenance au territoire, comment la commune de Véranne peut-elle jouer un rôle d'information et impliquer ses citoyens dans les prises de décision ?

Arguments:

- Les citoyens rencontrés évoquent une proximité des élus avec leurs habitants, conséquence d'une population inférieure à 1000 personnes. Les citoyens sont proches entre eux et le sont aussi avec la nature. Cela constitue des avantages non-négligeables pour un engagement collectif efficace.
- Engager les citoyens dans le processus démocratique leur permet de se sentir concernés par les enjeux de la commune, d'y être impliqué et même de mieux comprendre les contraintes qui peuvent en découler.
- D'après les entretiens menés, la sensibilité aux enjeux du changement climatique et l'envie d'agir en ce sens prédominent dans les mentalités.
- Parmi les vérannais rencontrés, certains font parti du conseil municipal, d'autres ont déjà organisé des discussions, dans l'objectif de régler des problèmes rencontrés dans la commune, et ont débouché sur des compromis entre les parties prenantes. Cela représente un remarquable intérêt pour ces questions.

Acteurs concernés

- Habitants, professionnels travaillant à Véranne, agriculteurs...
- Plus la base à l'initiative de la décision est large, plus les points de vue confrontés apporteront au débat.
- Les élus feront aussi parti du processus. Non seulement pour l'impulser mais aussi pour apporter de l'information, des avis...



ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Gouvernance engageante

Problème : Du fait de la diversité d'intérêts privés, l'usage de certaines ressources provoque des tensions et dessert un engagement concerté et collectif sur des pratiques adaptées, vertueuses et équitables.

Enjeu : Comment la commune de Véranne peut-elle garantir des modalités de gouvernance favorisant un engagement et une dynamique partagés d'adaptation au changement climatique et de conciliation des usages ?

Arguments:

- L'eau est une compétence de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Celle-ci a effectué une délégation de service public sur la gestion de l'eau à la SAUR (entreprise privée) jusqu'en 2028. Véranne n'a donc pas de possibilité d'intervention directe sur le domaine. De plus, se pose la question de la préservation de la ressource sur le territoire communal sachant que l'intérêt privé de rentabilité vise à l'augmentation des consommations;
- Avec une inégalité en termes de consommation d'eau entre le monde agricole (80%) et les habitants (20%), des tensions peuvent naître des inégalités de réglementation et d'accès pérenne à l'eau;
- Avec 86,8% de forêt privée sur Véranne, la gestion des plantations et des coupes est diverse et dépend des intérêts (rentabilité économique, préservation de la biodiversité...). Une gestion plus concertée permettrait de diffuser les pratiques durables et d'instaurer un climat de dialogue entre acteurs du monde forestier.

Acteurs concernés

- les élus : au centre du jeu politique et des attentes citoyennes, ce sont les acteurs avec le plus de pouvoirs. Ils sont donc centraux pour réunir les autres acteurs autour de la table.
- les exploitants forestiers et agricoles : avec le réchauffement climatique, ils subissent tous les aléas climatique et ont un intérêt commun à rendre le plus durable leurs exploitations
- les habitants : ils sont centraux dans l'acceptabilité sociale des mesures d'adaptation au changement climatique, d'autant plus de part leurs rôles de contribuable ... et d'usager !



ENJEUX

QUELS ENJEUX POUR VÉRANNE ?

• Education

Problème : Le dérèglement climatique frappe de manière différencié les territoires et ses acteurs. C'est un phénomène qui requiert des changements d'ampleur rapides, y compris de comportements.

Enjeu 1 : Comment parvenir à une compréhension partagée des pratiques nécessaires à la résilience du territoire et de ses ressources?

Arguments:

- Les exploitants forestiers/agricoles manquent de connaissances sur la gestion durable des parcelles. Par exemple, sur la commune de Véranne, pour les forêts, il s'agit principalement d'exploitations familiales héritées. Ceux-ci se renseignent beaucoup via le CRPF (centre régional de la propriété forestière) davantage axé sur l'économie que sur l'écologie.
- Chaque acteur privé comme public doit avoir connaissance des pratiques de gestion durable: optimisation des pratiques de faible consommation d'eau et d'augmentation de fertilité des sols, forêt mosaïque, coupes rases préventives etc. mais surtout de leur impact (positifs comme négatifs)

Enjeu 2 : Face à la raréfaction de la ressource en eau, comment se prémunir des usages de gaspillage?

Arguments:

- Pour toutes les raisons évoquées précédemment dans l'enjeu eau.
- Mais aussi, car l'habitude est à l'abondance des ressources. Il convient de se préparer à l'avenir en formant les individus à adopter des pratiques moins consommatrices en eau. Durant nos entretiens, de mauvais usages ont souvent été constatés:

“Regardez, c'est pas possible, il est midi en plein cagnard, en voilà encore un qui gaspille l'eau en arrosant sa pelouse”

Acteurs concernés: tout le monde est concerné par les questions d'éducation. Tout le monde doit connaître les pratiques bénéfique à leur environnement (usage moins consommateurs en eau). S'agissant de la forêt les propriétaires sont évidemment les premiers concernés (communes et privés)

ET ACTION!

Sources: Observatoire photographique des
Paysages par le PNR du Pilat



*Les Trois Dents,
site typique
rocheux*

*Lotissement
Nord du Village
de Véranne,
site foncier*



Il y a 30 ans, les paysages n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui et **dans 30 ans**, ils ne seront plus les mêmes non plus. Les forêts auront-elles disparues? Le nombre d'agriculteurs aura-il doublé? Y aura-t-il assez d'eau pour pouvoir subvenir aux besoins de tous les usagers?

Si on veut être maître de la réponse à ces questions, il faut commencer par agir, non seulement pour atténuer le changement climatique mais aussi, et d'abord, pour s'y **adapter**.



*La côté et la Lande,
Sainte-Croix-en-Jarez,
site agricole*

ANNEXES

P.63

Grille d'entretien utilisée

P.68

Liste des personnes supracommunales rencontrées

P.70

Liste des personnes communales rencontrées



ANNEXES

Grille d'entretien - Rencontre des acteurs locaux (du 09/10 au 13/10/2023)

Adaptation au changement climatique : quel diagnostic à l'échelle locale pour une stratégie communale ?

Bonjour,

Merci de nous accorder cet entretien !

Introduction

(estimation : 5 min)

o Quisommes-nous?

Nous sommes des étudiants du M2 de l'école d'économie de Saint-Etienne et de Sciences Po Lyon, dans lequel nous étudions les enjeux du développement durable et des territoires.

Se présenter individuellement tour à tour.

Nous avons été missionnés par le Parc Naturel Régional du Pilat pour conduire un diagnostic de ce que l'on appelle "l'adaptation au changement climatique" sur les communes volontaires de Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Romain-en-Gal, Véranne et Châteauneuf. Ce qu'on appelle "adaptation au changement climatique", est l'idée de s'ajuster au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets négatifs et d'exploiter les effets bénéfiques.

Pour cela, nous avons commencé par étudier des données quantitatives sur votre territoire et sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. Pour la deuxième phase de notre travail, nous allons rencontrer une quarantaine d'acteurs tout au long de cette semaine, qui se terminera par un temps de restitution à chaud vendredi après-midi. Ensuite, nous poursuivrons l'analyse durant les trois mois à venir, avant un rendu du diagnostic pour chacune des communes au mois de janvier.

o Pourquoi sommes-nous là?

C'est pour cela que nous avons souhaité vous rencontrer. Votre connaissance et votre vision du territoire nous permettront de nourrir notre réflexion à l'échelle des communes et du Parc sur les questions d'adaptation au changement climatique. Nous cherchons à identifier les vulnérabilités et défis prioritaires pour le territoire. Il s'agit d'un premier travail pour établir des pistes de réflexion.

L'entretien durera environ 1h et sera composé de 4 sections distinctes : nous vous demanderons d'abord de vous présenter, puis nous parlerons d'adaptation au changement

ANNEXES

climatique. Nous poursuivrons avec votre analyse du territoire par rapport à cette problématique du changement climatique, et nous évoquerons enfin dans un 3eme temps, les grands défis à relever pour demain sur le territoire, selon vous.

o Mettre en confiance

Êtes-vous d'accord pour que l'entretien soit enregistré ? Sachant que le contenu des entretiens restera confidentiel et l'utilisation de ce que vous nous direz sera strictement limitée à notre étude. Toute citation utilisée sera anonymisée en précisant juste votre profession.

L'animateur présente les rôles des étudiants.

Avez-vous des questions à ce stade ?

I. Présentation de l'interrogé.e :

(Estimation : maximum 10 min)

- Pourriez-vous vous présenter brièvement (et qu'est-ce que vous avez envie de nous dire de vous) ?

Questions de relance : profession, lieu de résidence, ... (*âge à estimer*)

Quels sont vos liens avec le territoire ? (habitat, travail)

- Dans quelle mesure vous sentez-vous appartenir au Parc?

Comment percevez-vous le Parc ?

Est-ce que le Parc a du sens pour vous ?

Sur une échelle de 1 à 4, quel serait votre sentiment d'appartenance au Parc ? (Avec 1 correspondant à "Pas du tout" et 4 à "Tout à fait")

II. Compréhension de l'adaptation au changement climatique

(Estimation : maximum 20 min)

- Qu'est-ce que l'adaptation au changement climatique pour vous ?

Présenter une série d'images, leur demander de choisir laquelle leur parle le plus en lien avec l'adaptation au changement climatique, et pourquoi. N'oubliez pas de noter les images pour que vous puissiez ensuite comparer entre vous

Ensuite, si besoin, proposer cette définition (déjà donnée en introduction) :

L'adaptation au changement climatique, c'est l'idée de s'ajuster au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets négatifs et d'exploiter les effets bénéfiques.

ANNEXES

- Considérez vous que le changement climatique va impliquer des changements dans votre activité ou votre commune ?

Si oui lesquels et en quoi cela pose problème ?

Dans quelle mesure et quelles conditions seriez-vous prêt.e à des changements ? Lesquels ?

Mettez-vous déjà en place des mesures allant dans le sens de l'adaptation au changement climatique dans le cadre de votre activité, de votre fonction, à titre personnel ?

III. Analyse du territoire (AFOM)

(Estimation : maximum 30 min)

Orienter la personne interrogée dans sa réflexion pour qu'elle balaie ces 4 thèmes :

- *Baisse des ressources locales en eau (modification des périodes de pluie, et risque de pluie intense)*
- *Baisse des rendements et vulnérabilité systémique du secteur agricole*
- *Une dégradation des conditions de vie et un changement des modes de vie*
- *Le dépérissement de la forêt par une augmentation des menaces pesant sur ce milieu*

Nous venons d'évoquer ce qu'est pour vous l'adaptation au CC; nous allons maintenant aborder la déclinaison de sa mise en œuvre à l'échelle de votre territoire.

- Selon vous, dans quelle mesure votre commune est-elle vulnérable/fragile face au changement climatique ? Et sur le reste du Parc ?

- *Si oui* : Quels sont les impacts du changement climatique sur votre territoire ?
- *Si non* : citez des exemples

Atouts / Faiblesses du territoire vis-à-vis de l'ACC :

- Selon vous, quelles sont les forces de votre commune vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique ? (ATOUTS)

→ Laisser les acteurs interrogés parler, y compris d'actions déjà mises en place.

→ Les interroger aussi sur les acteurs qui portent des projets allant dans ce sens.

→ Orienter sur ce qui caractérise leur territoire et qui peut constituer un atout pour lutter contre le / s'adapter au changement climatique (caractéristique géomorphologique du territoire, ressources spécifiques, etc, en se référant aux données quanti)

- Au contraire, selon vous, quels sont les éléments caractéristiques du territoire qui remettent en cause l'adaptation au CC sur votre commune ? (FAIBLESSES)

- Et à l'échelle plus large de l'intercommunalité, et du Parc, quelles forces et faiblesses pouvez-vous relever concernant l'adaptation au changement climatique ?

Opportunités / Menaces venant de l'extérieur vis-à-vis de l'ACC :

ANNEXES

● Selon vous, y a-t-il des éléments externes qui exercent / exerceront un frein sur l'adaptation au CC sur votre commune ? (MENACES)

● Y a-t-il à l'inverse des éléments, pouvant constituer une opportunité/ un levier à l'échelle de votre commune ? (OPPORTUNITÉS)

● Et au niveau du Parc ?

Tableau AFOM à compléter pendant l'entretien (à intégrer au compte-rendu)

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>

● Face à ce constat que vous posez sur le territoire sur le sujet de l'adaptation au changement climatique, connaissez-vous des actions (associatives, publiques, privées, citoyennes) déjà mises en place ?

● Entre juin et septembre, le Parc a organisé à Farnay et Condrieu deux fresques du climat. Y êtes-vous allés ou avez-vous déjà participé à une telle fresque ?

Dans le cas des entretiens avec des agents ou élus du Parc :

● Que pouvez-vous nous dire sur la stratégie d'adaptation au changement climatique en cours de finalisation ?

IV. Perspectives

ANNEXES

(Estimation : maximum 20 min)

Nous aimerions maintenant nous intéresser aux perspectives quant à l'adaptation au changement climatique de votre territoire.

● En cas d'inaction climatique, quel serait pour vous le scénario catastrophe sur votre territoire ? (*ici, ne pas limiter au point de vue environnemental*)

- ☐ pouvant remettre en cause votre présence sur le territoire
- ☐ manque de ressource en eau / augmentation des températures / perte importante en biodiversité...

● À l'inverse, en cas de politiques radicales / trop restrictives, quelles seraient les mesures et actions imposées sur le territoire qui seraient pour vous intolérables ? (Au point d'affecter votre attachement au territoire.)

● Quels sont les trois défis majeurs que votre territoire (commune et Parc) doit relever ?

● Par quelles actions concrètes la commune et/ou le Parc pourraient répondre à ces défis ?

Conclusion :

(Estimation : 5 min)

De notre côté, nous avons recueilli suffisamment d'éléments, nous vous remercions, est ce bon également pour vous ou souhaitez vous faire part d'autres éléments que nous n'aurions pas abordés ?

Merci d'avoir participé à ce travail ! De notre côté, nous allons continuer à mener des entretiens jusqu'à jeudi, puis nous allons réaliser un travail d'analyse des réponses récoltées sur les quatre communes sur lesquelles notre classe s'est concentrée. À la suite de l'analyse nous allons avoir deux périodes de rendu. La première est organisée ce vendredi pour présenter nos premiers résultats au Parc lors d'un compte rendu à la Maison du Parc à Pélussin à 14h où vous êtes conviés si vous le souhaitez. Une deuxième aura lieu aux alentours de janvier lorsque nous aurons terminé l'analyse et préparé un diagnostic abouti des communes sur l'adaptation au changement climatique. On ajoutera sûrement quelques propositions d'actions stratégiques à mener sur vos territoires.

Juste avant de se dire au revoir, on voulait vous mettre au courant de l'atelier photo. En parallèle de nos entretiens, nous demandons aux habitant.es du territoire de nous envoyer une photo du lieu qu'ils ou elles préfèrent dans leur commune ou au sein du Parc. Si vous voulez participer et/ou partager ce projet, envoyez-nous une photo et indiquez le lieu exact d'où elle a été prise, ainsi qu'une phrase qui décrit pourquoi vous l'avez choisie. Vous avez jusqu'au 31 octobre et vous pouvez l'envoyer à l'adresse : master2copter@gmail.com
Encore merci et au revoir !

Laisser des prospectus

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES SUPRACOMMUNALES RENCONTREES

- **Guillaume ARSAC** : Saint-Étienne Métropole, direction des mobilités
- **Florian BORG** : PNR du Pilat, chargé de mission urbanisme et paysage
- **Suzanne BRAKEL** : ALEC 42, chargée de mission (approche territoriale)
- **Vincent CAILLIEZ** : Climatologue
- **Cyril CHAMBRE** : SIEL 43, chargé de mission énergie climat
- **Jérôme CHARRA** : Office National des Forêts (ONF), agent technicien
- **Delphine FAURE** : Vienne Condrieu Agglomération, chargée de mission agriculture
- **Véronique GALAUP** : CNR, déléguée territoriale
- **Sandrine GARDET** : PNR du Pilat, directrice
- **Adam GIBAUD** : PNR du Pilat, chargé de mission forêt
- **Stéphanie ISSARTEL** : Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, directrice
- **Céline JANET-GACHE** : Saint-Étienne Métropole, chargé de mission planification
- **Julien LAHAIE** : Syndicat Mixte des rives du Rhône, directeur
- **Laurence MONNET** : Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement, chargée de mission Adaptation au Changement Climatique
- **Julien PADET** : Saint-Étienne Métropole, chargé de mission bassin versant

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES SUPRACOMMUNALES RENCONTREES

- **Nicolas QUITTARD** : Saint-Étienne Métropole, chargé de mission agriculture
- **Amélie RILLIEU** : Saint-Étienne Métropole, prévention des inondations
- **Brice ROCHE** : Pôle REC du SIEL 42
- **Yannick SIMON** : association Rives Nature, chargé de mission agriculture
- **Thibault VALLAT** : ALEC 42, chargé de mission déplacement et mobilité

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Anne BERTHE** : salariée à l'office de tourisme
- **Brice COMTE** : conseiller municipal, élu au PNR du Pilat et agent pour le département de la Loire
- **Viviane DOURLENS** : salariée à l'office de tourisme
- **Jean-Luc RAVACHOL** : adjoint au maire
- **Natacha REMILLEUX** : agricultrice
- **Daniel TORGUES** : maire de la commune et agriculteur

NB : d'autres acteurs supracommunaux ont été rencontrés pour discuter de la commune de Sainte-Croix-en-Jarez (voir liste ci-dessus)

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Michel BOREL** : Maire de Véranne
- **Georges BOURGIER** (accompagné de Pierre et Michel) : secrétaire de l'association Vayrana cantrée sur l'eau
- **Blandine DUPINAY** : coiffeuse
- **Marcel FERRIOL** : exploitant forestier
- **Roger GACHE** : agent communal
- **Brigitte JEANDET** : habitante
- **Noël LAFERTIN** : agriculteur et boulanger
- **Yannick LE NAOUR** : organisateur du Pilatrail
- **Cyril MARLHES** : maraîcher
- **Martine MAZOYER** : lère adjointe

NB : d'autres acteurs supracommunaux ont été rencontrés pour discuter de la commune de Véranne (voir liste ci-dessus)

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Bernard LAGET** : Maire de Chateauneuf
- **Aurélien BRAS** : Directeur des sites de la Loire d'Industeel
- **Jean CHATAIGNON** : ancien maire de Châteauneuf
- **Maxime DIDARY** : Entreprise Cholton, responsable de secteur gestion des contrats eau et assainissement
- **Didier FERLAY** : Apiculteur et Métropole du Grand Lyon
- **Aurélien MEUNIER** : Agriculteur (spiruline)
- **Olivier STENUIT** : BDR Therme France SAS, responsable stratégie et développement hydrogène
- **Marie José MAKAREINIS** : Adjointe au maire de Châteauneuf

NB : d'autres acteurs supracommunaux ont été rencontrés pour discuter de la commune de Châteauneuf (voir liste ci-dessus)

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **Thibald ABEILLON** : conseiller municipal, élu au PNR du Pilat
- **Jean Pierre BROCHET** : Amicale de chasse, président
- **Jean-Charles FOURNET** : responsable du domaine du Devay
- **Lionel RIVERA** : Amicale de chasse, secrétaire
- **Luc THOMAS** : maire de Saint-Romain-en-Gal

et acteurs de l'agglomération Vienne-Condrieu et Syndicat Mixte Rives du Rhône (voir acteurs supra-communaux)



Le groupe d'étudiants du Master CDT dans la forêt de Pélussin

De gauche à droite : Aymeric, Louise, Emile, Thomas, Gabrielle, Arthur, Pauline, Lény, Jules, Olivia, Léon, Boukaré, Floriane, Mélissa, Eloïse, Géraldine (enseignante), Anne (enseignante)
Hors cadre : Victoria